N° 002736

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Certification

Création ou reprise d'une entreprise agricole

Option "S'associer pour créer ou reprendre une entreprise"

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 5244, par décision du directeur général de France compétences du 14/09/2020, Codes NSF 210p, 210n et 210.

Chambres d'agriculture France,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,

par décision du 12/07/2024 à Paris 8e Arrondissement (75008), délivre le certificat à :

M. Pierre Alexandre PIROT

né, le 08/12/2001 à Rennes (35000)

Fait à Paris, le 17/07/2024

Nathalie GALIRI
Responsable du service
Formation-Resolia

Le titulaire :